



MAIRIE DE SAINT-JULIEN LE MONTAGNIER

## PLANNING 2024-2025 : INSCRIPTION CANTINE – GARDERIE EN MAIRIE

Les inscriptions s'effectuent prioritairement sur le Portail Famille. Il ne sera possible d'inscrire vos enfants en mairie seulement 1 jour par mois auprès du secrétariat. Les inscriptions en mairie s'effectueront aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessous, **de 8h30 à 12h00**. Vous devrez renseigner un formulaire d'inscription par enfant.

Aucune inscription ne se fera par téléphone, mail ou courrier.

Il n'est pas non plus possible de déposer dans la boîte aux lettres les inscriptions de vos enfants. Il s'agit d'une pratique illégale qui engage la responsabilité du régisseur cantine-garderie s'il l'accepte.

Réservation pour le mois de :	Inscription par <b>INTERNET</b> via le portail famille	Inscription en <b>MAIRIE</b>
<b>SEPTEMBRE 2024</b>	Du 1 <sup>er</sup> au 20 de chaque mois précédent	16 et 17 août 2024
<b>OCTOBRE 2024</b>		13 et 14 septembre 2024
<b>NOVEMBRE 2024</b>		18 et 19 octobre 2024
<b>DÉCEMBRE 2024</b>		15 et 16 novembre 2024
<b>JANVIER 2025</b>		13 et 14 décembre 2024
<b>FÉVRIER 2025</b>		17 et 18 janvier 2025
<b>MARS 2025</b>		14 et 15 février 2025
<b>AVRIL 2025</b>		14 et 15 mars 2025
<b>MAI 2025</b>		18 et 19 avril 2025
<b>JUIN 2025</b>		16 et 17 mai 2025